

# Commune de TOMBLAINE



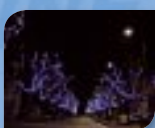
Bulletin municipal officiel

*Janvier 2013*



### En couverture :

Le Grand Bi en bois réalisé en chantier-jeune pour symboliser l'étape du Tour de France à Tomblaine s'est embrasé dans la nuit de la Saint-Jean.



Rédaction, documentation :

Mairie de Tomblaine

Responsable de la publication :

Service communication, Mairie de Tomblaine

Crédits photos : Mairie de Tomblaine,

Muriel Rubert

Conception et impression : Bialec

Diffusion : 3 800 exemplaires

Photographies : Mairie de Tomblaine

Dépôt légal n° 949 -

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

# Sommaire

<i>Éditorial</i>	<b>1</b>
<i>Vos élus</i>	<b>2</b>
<i>Illuminations de Noël</i>	<b>3</b>
<i>Budget</i>	<b>4</b>
<i>Nos anciens</i>	<b>7</b>
<i>Nos commerçants</i>	<b>9</b>
<i>Développement</i>	<b>10</b>
<i>Diaporama</i>	<b>16</b>
<i>Sport</i>	<b>25</b>
<i>Jeunesse</i>	<b>27</b>
<i>Infos</i>	<b>32</b>
<i>Site Internet</i>	<b>33</b>
<i>Remise des prix</i>	<b>34</b>
<i>Comité de jumelage</i>	<b>35</b>
<i>Emploi</i>	<b>36</b>
<i>Fresque</i>	<b>37</b>
<i>Réunion</i>	<b>38</b>
<i>Souvenirs</i>	<b>39</b>
<i>Formations</i>	<b>40</b>
<i>Nouveaux Tomblainois</i>	<b>41</b>
<i>Expressions des élus</i>	<b>42</b>



# Éditorial



Madame, Monsieur

2012 a été une année riche en événements à Tomblaine.

Tomblaine bouge, Tomblaine se développe par le Projet de Rénovation Urbaine, la Zone d'Aménagement Concerté où les premières constructions sont sorties de terre, les Terrasses de la Meurthe au Sud ou encore les Villas Lavoisier au Nord.

Ce grand chantier que nous avons entrepris pour construire le « vivre ensemble » de demain ne nous empêche pas de diversifier les actions dans les domaines de la culture, du sport, des loisirs mais aussi de la solidarité et de l'action sociale pour bien vivre ensemble aujourd'hui.

Dans un contexte général de difficultés économiques, le rôle de vos élus est avant tout le resserrement du lien social et ce bulletin municipal vous montre tout ce qui peut être entrepris en ce sens en une année.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une heureuse année 2013.

**Hervé FERON**

Maire de Tomblaine  
Député de Meurthe-et-Moselle



## Le Maire

**Hervé FERON**, Député de Meurthe-et-Moselle,  
Conseiller communautaire du Grand Nancy

## Les adjoints

**Jean-Pierre LAURENCY**, Conseiller Général  
de Meurthe-et-Moselle, Conseiller communautaire  
du Grand Nancy, Urbanisme, Travaux, Environnement  
et Développement Économique

**Christiane DEFAUX**, Enfance et Accès au Savoir

**Pierre GRALL**, Finances

**Denise GUNDELWEIN**, Solidarité et Action Sociale

**Dominique POCREAU**, Communication, Prévention  
et Citoyenneté

**Chantal GEORG**, Vie Associative, Culturelle et Sportive

**Jean-Claude DUMAS**, Politique de la Ville  
et Rénovation Urbaine

## Les conseillers municipaux délégués

**Roselyne LEBOEUF**, Vie Sportive

**Serge STRACH**, Officier d'État-Civil

## Les conseillers municipaux

**Solange FRINGANT**

**Jean-Claude PELTIER**

**Jules GODIN**

**Henri SCHMITZ**

**Robert CAGNION**

**Christiane ROL**

**Francis NOËL**

**Dolorès SIMONIN**

**Brigitte MION**

**Raymond LAUMONT**

**Sophie BERILLE**

**Hinde MAGADA**

**Alexandre HUET**

**Elsa UYANIK**

**Mario PIZZI**

**Monique BONIN**

**Claude GODFRIN**

**Evelyne DROUIN**

**Mariette KAROTSCH**



## Mille et une lumières dans la ville

L'objectif est d'être dans les temps pour la mise en lumière de la ville. Les agents des services techniques s'attellent à la tâche au moyen d'une nacelle pour installer une centaine de motifs disposés dans toute la ville, en suspension au-dessus des rues, en guirlandes dans les arbres ou sur les candélabres. La principale nouveauté réside dans la suppression des ampoules incandescentes, pour des illuminations en led, beaucoup moins énergivores que les anciens dispositifs.

Cette année, la façade de la Mairie sera elle-même illuminée.



*Bienvenue à Tomblaine*





## Budget 2012 de la Commune de Tomblaine : 13 192 600,49 €

(Budget primitif 2012, avec les décisions modificatives n°1 et 2). **Le budget 2012 a été voté à l'unanimité.**

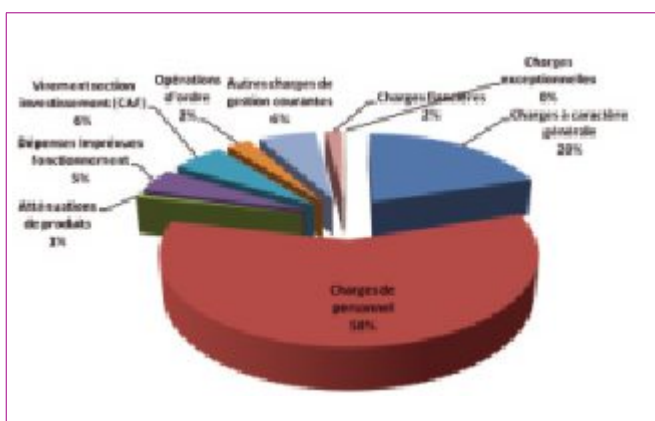
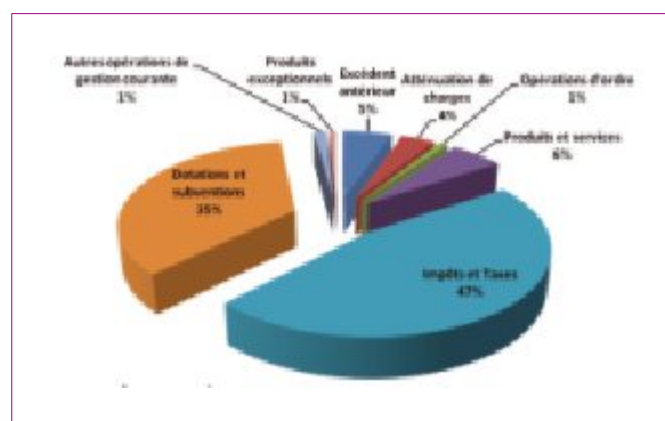
**Le budget d'une commune se décompose en deux sections, une section de fonctionnement et une section d'investissement.**

### Budget de fonctionnement : 7 449 838,77 €

Le budget de fonctionnement retrace l'ensemble des recettes et dépenses permettant à la commune d'assurer le service public au quotidien. Les recettes de fonctionnement sont essentiellement constituées par les impôts et les dotations de l'État. Ceci dans un contexte où les dotations versées par l'État sont en constante diminution depuis 5 ans.

Recettes de Fonctionnement	
Excédent antérieur	394 554,77 €
Atténuation de charges (Rbt de salaires, Rbt Assurance)	277 000,00 €
Opérations d'ordre entre sections	70 600,00 €
Produits et services (Cantine, concessions...)	425 160,00 €
Impôts et Taxes	3 480 781,00 €
Dotations et subventions	2 643 033,00 €
Autres opérations de gestion courante (Revenus des immeubles)	102 000,00 €
Produits exceptionnels (Indemnités sinistres)	56 710,00 €
<b>Total des Recettes de fonctionnement</b>	<b>7 449 838,77 €</b>

Dépenses de fonctionnement	
Charges à caractère général	1 506 249,00 €
Charges de personnel	4 331 122,00 €
Atténuations de produits (Taxe Spectacles, versement au CCAS)	56 663,00 €
Dépenses imprévues fonctionnement	340 504,56 €
Virement section investissement	418 700,00 €
Opérations d'ordre (Amortissement Immo)	190 000,00 €
Autres charges de gestion courante (sub CCAS, sub Associations)	458 597,21 €
Charges financières (Intérêts et autres)	137 828,00 €
Charges exceptionnelles (Titres annulés)	10 175,00 €
<b>Total des Dépenses de fonctionnement</b>	<b>7 449 838,77 €</b>



Recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

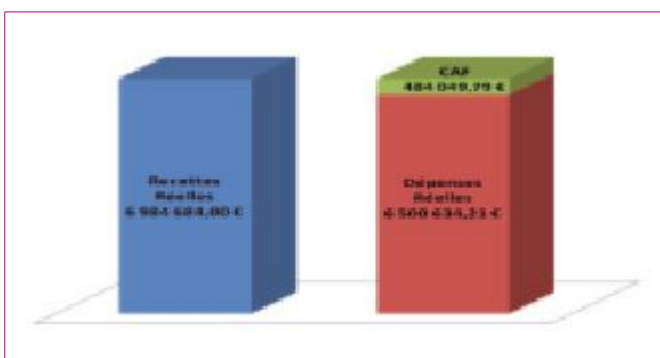


La bonne maîtrise du budget de fonctionnement permet à la commune de dégager une capacité d'autofinancement pour rembourser les emprunts et engager les programmes en investissement.

**CAF : (Capacité d'autofinancement) est la différence entre les Recettes et les Dépenses réelles**

Recettes réelles :	6 984 684,00 €
Dépenses réelles :	6 500 634,21 €
CAF :	484 049,79 €

+ Recettes.	7 449 838,77 €
- Excédent antérieur reporté de fonctionnement	- 394 554,77 €
- Opérations d'ordre entre sections	- 70 600,00 €
<b>= Recettes réelles (A)</b>	<b>6 984 684,00 €</b>
+ Dépenses.	7 449 838,77 €
- Dépenses imprévues de fonctionnement	- 340 504,56 €
- Virement à la section d'investissement	- 418 700,00 €
- Opérations d'ordre entre sections	- 190 000,00 €
<b>= Dépenses réelles (B)</b>	<b>6 500 634,21 €</b>
<b>CAF (A - B)</b>	<b>484 049,79 €</b>



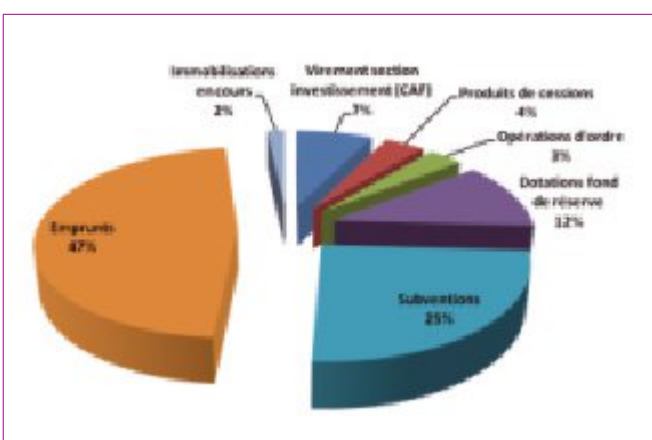
Dépenses de fonctionnement

**Budget investissement : 5 742 761,72 €**

Le budget d'investissement retrace l'ensemble des recettes et dépenses permettant à la Mairie d'augmenter le patrimoine de la commune. Les recettes d'investissement sont essentiellement constituées par des transferts de crédits de fonctionnement, des subventions de l'État, du reversement de la TVA et d'emprunts si besoin. Elles sont utilisées pour réaliser des acquisitions et des travaux.

**Recettes d'investissement**

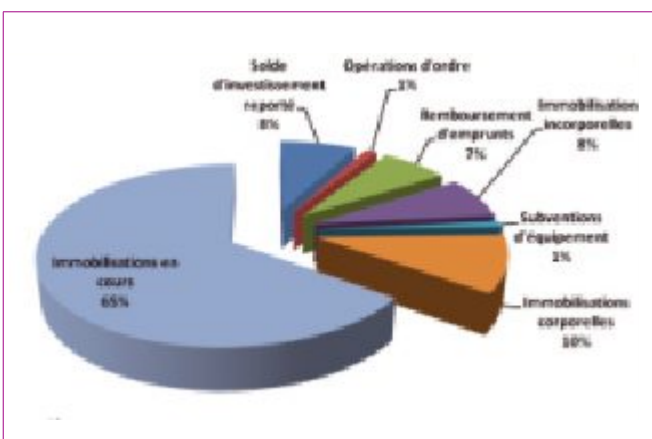
Virement section investissement (CAF) Excédent de fonctionnement.	418 700,00 €
Produits de cessions (ventes).	222 355,00 €
Opérations d'ordre (Amortissement Immo).	190 000,00 €
Dotations fonds de réserve.	652 965,67 €
Subventions.	1 447 451,05 €
Emprunts (Travaux ANRU).	2 712 290,00 €
Immobilisations en cours	99 000,00 €
<b>Total des Recettes d'investissement.</b>	<b>5 742 761,72 €</b>



**Recettes d'investissement**

**Dépenses d'investissement**

Solde d'investissement reporté (invest non réalisés en 2011).	443 806,15 €
Opérations d'ordre (Immo Corporelles).	70 600,00 €
Remboursement d'emprunts.	402 500,00 €
Immobilisation incorporelles (achats terrains).	429 517,50 €
Subventions d'équipement.	64 563,07 €
Immobilisations corporelles (achats mobiliers, véhicules).	590 084,19 €
Immobilisations en cours.	3 741 690,81 €
<b>Total des Dépenses d'investissement.</b>	<b>5 742 761,72 €</b>



Dépenses d'investissement

**Les impôts à Tomblaine** : Les taux votés par les élus du Conseil Municipal sont les mêmes depuis 2004. Nous vous l'avons promis, nous l'avons fait malgré un contexte économique très difficile.

## La taxe d'habitation

Elle est établie en fonction de votre situation au 1<sup>er</sup> Janvier de l'année d'imposition. Elle concerne toutes les résidences et locaux commerciaux.

Taxe habitation										
Années	1990	1991	→	1996	→	1999	→	2003	2004	2012
Tx Imposition	16,57 %	15,91 %		10,46 %		9,73 %		10,22 %	10,42 %	10,42 %



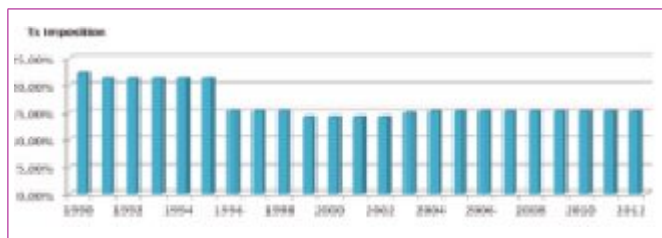
Taxe habitation

Pour ce qui est de la taxe foncière, Tomblaine peut afficher un Tx d'imposition haut, mais les bases de calculs sont faibles. Ce qui positionne Tomblaine dans la moyenne par rapport à une commune de même strate en nombre d'habitants.

## La taxe foncière bâti

Elle est payée par tous les propriétaires. Elle concerne tous les bâtiments, commerces, maisons, immeubles, dépendances...

Taxe foncière bâti										
Années	1990	1991	→	1996	→	1999	→	2003	2004	2012
Tx Imposition	22,08 %	21,20 %		15,24 %		14,17 %		14,88 %	15,18 %	15,18 %



Taxe foncière bâti

## La taxe foncière non bâti

Elle est payée par tous les propriétaires. Elle concerne les terrains nus, carrières, ardoisières, rue privées...

Taxe foncière non bâti										
Années	1990	1991	→	1996	→	1999	→	2003	2004	2012
Tx Imposition	27,52 %	26,42 %		17,37 %		16,15 %		16,96 %	17,30 %	17,30 %

À Tomblaine, le budget est équilibré de façon pérenne. Les dépenses sont maîtrisées et nous dégageons une capacité d'auto-financement nous permettant de construire l'avenir de Tomblaine. Les grands investissements ont été bien anticipés, le



Taxe foncière non bâti

taux d'endettement de la commune représente environ 6 % de la masse budgétaire, soit un endettement de 599,02 € par habitant, ce qui est raisonnable.

- Commune de Tomblaine : 599,02 € / habitant.
- Moyenne des communes de même strate : 800 € / habitant.
- Communauté Urbaine du Grand Nancy : 2 158,32 € / habitant.
- Département : 1 980 € / habitant.

Pierre GRALL,  
Adjoint aux Finances





## Vacances anciens 2012

**Chaque année trois séjours  
sont proposés aux personnes âgées  
de plus de 60 ans.**

Ces voyages sont hors périodes de vacances scolaires et en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances afin de minimiser le coût pour nos vacanciers. À cela est en plus déduite une participation du CCAS.

Pour cette année, les destinations choisies étaient :

**L'ILE DE NOIRMOUTIER** en Vendée du 20 juin au 4 juillet : aquarelaxation, découverte de la mytiliculture et de l'ostréiculture avec dégustation, visite de musées, de ports...



**LACANAU** en Gironde du 8 au 22 septembre : découverte des parcs ostréicoles, de la dune du Pyla, visites et dégustations de Noisettines, des viticulteurs, balade en bateaux...







**BUSSANG** dans les Vosges du 9 au 23 septembre : visite du théâtre de Bussang, excursions à Colmar, Gérardmer et Épinal, visite du musée du textile, du Moulin à huile de Storckensohn, de la saboterie et de la confiserie...



## Prévention canicule

Dès les premières manifestations de fortes chaleurs, les services préfectoraux ont déclenché le « Plan Canicule ». Les services municipaux ont alors pris contact par téléphone auprès des personnes qui se sont fait recenser en mairie. Ces appels ont été bien reçus par les personnes âgées, puisqu'il s'agissait de prendre de leurs nouvelles, de leur apporter quelques recommandations essentielles et de leur proposer que l'on vienne leur rendre visite. Si la plupart des personnes âgées déclarent ne pas avoir besoin qu'on leur rende visite, toutes apprécient cet appel téléphonique qui est un témoignage d'attention.

On ne connaît pas assez la générosité et le sens de la solidarité des jeunes. Eh bien, sachez qu'après ce coup de fil du C.C.A.S. à plusieurs reprises durant l'été, des jeunes bénévoles encadrés chaque fois par un animateur municipal et munis d'une lettre d'introduction signée par le maire, ont rendu visite à plus d'une trentaine de personnes âgées isolées, pour prendre de leurs nouvelles, leur porter de l'attention, leur donner des bouteilles d'eau, les inciter à boire, ... C'est un exemple de citoyenneté, de lien intergénérationnel qu'il faut remarquer. Un beau partenariat entre le C.C.A.S. et nos jeunes.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Centre Communal d'Action Sociale au **03.83.29.44.70**.

## **Votre nouvelle école de conduite, PHIL CONDUCTEUR, a ouvert ses portes au mois d'octobre au 2 rue Camelinat, face au garage Renault**

Une formation progressive et personnalisée dans une ambiance conviviale et sérieuse vous y sera dispensée.

Plusieurs formules vous sont proposées, adaptées à votre situation.

Si vous possédez le permis de conduire, des modules de perfectionnement ou de remise à niveau vous sont proposés.

Les horaires d'ouverture du bureau sont :

- le mardi de 16 heures à 17 h 30
- les mercredi, jeudi, vendredi, de 16 heures à 18 heures
- le samedi, de 14 heures à 16 heures

À bientôt dans votre nouvelle agence.



## **En passant par la Lorraine... Départ de Tomblaine...**

Lors du départ de la 7<sup>e</sup> étape du Tour de France, samedi 7 juillet 2012, l'établissement « La Tabatière » a été chaleureusement salué par l'animateur au moment du passage de la caravane publicitaire PMU.

La Tabatière a été reprise par Franck MARANDE et Florent BELHOTE, il y a maintenant 2 ans. Cet établissement est le seul Bar-PMU du département devant lequel le Tour de France composé de la caravane publicitaire et des coureurs est passé, avec le maillot vert du meilleur sprinteur aux couleurs du PMU.

Cette belle journée s'est terminée devant un grand barbecue dans la convivialité.

Bravo à nos deux jeunes commerçants.



### **Bar Tabac Presse Loto - La Tabatière**

55, Boulevard Tolstoï  
54510 TOMBLAINE

#### **Horaires d'ouverture :**

- du lundi au vendredi de 7 heures à 20 heures
- le samedi de 8 h 30 à 20 heures
- le dimanche de 8 h 30 à 14 heures



## Ravalement de façades

Vous réalisez des modifications de l'aspect extérieur de votre construction, un ravalement de façade (autre qu'un simple entretien de la couleur existante), vos travaux sont soumis obligatoirement à Déclaration Préalable à déposer en Mairie.

Un récépissé vous sera adressé, le délai d'instruction de votre dossier est de UN MOIS et, si vous ne recevez pas de courrier signé du Maire dans ce délai, vous bénéficiez d'une décision de non-opposition de ces travaux.

Le Plan Local d'Urbanisme régit l'aspect extérieur des constructions (y compris les couleurs) en précisant que l'autorisation peut être refusée si cet aspect est de nature à porter atteinte au caractère des lieux avoisinants ainsi qu'à la conservation des paysages urbains.

Une délibération sera prise prochainement par le conseil municipal pour que la seule référence possible soit le nuancier retenu par la CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Meurthe-et-Moselle).

## ZAC

Victoire Daubié, Maria Deraisme, Anne Frank, Gabrielle Brunet, Marie Laurencin, George Sand, Victor Schœlcher, Auguste Bartholdi ou Jean Ferrat, ces femmes et ces hommes d'exception ne vous sont pas inconnus ?

Et bien, ce sont ces personnes qui ont été choisies par le Conseil Municipal pour dénommer les premières nouvelles rues qui desserviront les habitations progressivement en cours de réalisation sur la ZAC du Bois la Dame, au sud de Tomblaine.

Créée en 2006, cette ZAC prévoit, sur une superficie d'environ 60 hectares, d'accueillir progressivement des programmes alliant la mixité de l'habitat et des populations, des zones d'activités, des commerces de proximité et des équipements publics.

L'urbanisation du secteur dans le respect de l'environnement se traduira par des aménagements paysagers de qualité avec

notamment la création d'un parc avec un étang au lieu et place d'un traditionnel réservoir d'orage en béton, alimenté par l'utilisation de techniques alternatives de gestion des eaux pluviales (noues, fossés...) autour d'une trame verte incluant des modes de déplacements doux.

Par ailleurs, une première tranche de constructions a démarré avec la réalisation de 2 bâtiments de 25 logements par mmH et en parallèle, la délivrance de 50 permis de construire pour un programme d'habitat individuel aujourd'hui démarré sur le sud de la zone.

Les contraintes techniques imposées à l'ensemble des constructeurs (bâtiment basse consommation, utilisation d'énergies renouvelables...) contribueront également à assurer à ce futur nouveau secteur un label de qualité environnementale en faisant un quartier « Haute Qualité Environnementale ».



# Rue Allende

À l'horizon 2013/2014, le Conseil Général envisage la reprise du revêtement de la chaussée du boulevard Salvador Allende (route départementale n° 2).

Avant d'entamer les travaux de la ZAC du Bois la Dame du côté rue Allende, nous rencontrerons les riverains pour présenter les travaux d'aménagement sur la rue Allende.

Le début de l'année 2013 devrait donc voir le commencement des opérations de terrassement pour une durée de 6 mois visant à la mise en place d'un réseau d'eau pluviale principal placé à 1,80 mètre de profondeur et sur près de 600 mètres linéaires,

ainsi que des canalisations d'assainissement et d'adduction d'eau potable.

En parallèle, des travaux de génie civil comprenant le creusement de fouilles, la pose de chambres de tirage, l'installation de fourreaux seront mis en œuvre permettant par la suite le passage de tous les réseaux secs tels, le gaz, la basse et haute tension, l'éclairage public, le téléphone...

Enfin, à l'issue de ces travaux et en prévision de la reprise de chaussée par le Conseil Général, nous rencontrerons les riverains afin d'étudier ensemble les améliorations à apporter à cette voie, notamment en matière de sécurité routière.

# Chemin Bois la Dame

Après une première phase de travaux en 2011 sur sa partie située entre le centre de loisirs et la route départementale RD2m, le chemin du Bois la Dame connaît aujourd'hui une seconde tranche de travaux sur sa partie comprise entre le RD2m et le rond-point Galilée.

Ces travaux conséquents, qui vont durer plusieurs mois, se traduiront par :

- un enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et de communication électronique ;
- la réalisation d'un nouveau collecteur d'eau de pluie sur toute la longueur de la rue en y raccordant les ouvrages réalisés en amont (noues plantées) ;
- un redimensionnement de la chaussée pour permettre le croisement de 2 bus avec ensuite reprise du tapis ;
- une mise aux normes de la largeur des trottoirs facilitant le cheminement des personnes à mobilité réduite ;

Et enfin,

- la reprise de l'éclairage public.

Le coût prévisionnel de ces travaux engagés par la Communauté Urbaine du Grand Nancy est de près de 835 000 €, la fin du chantier étant programmée courant avril 2013.



# Économie d'énergie

Depuis trois exercices budgétaires, nous prévoyons chaque année des dépenses d'investissement conséquentes pour réaliser des économies d'énergie et donc mieux maîtriser nos dépenses de fonctionnement.

Ces investissements vont de la régulation de chauffage en passant par la modification de fenêtres à simples vitres par des châssis double vitrage et allant jusqu'au remplacement des toitures des écoles en bacs acier par des toitures à isolation intégrée.

Après le remplacement des toitures de l'école maternelle Brossolette en 2010, celle du préau et du logement de l'école Jules-Ferry en 2011, c'est l'école élémentaire Brossolette A qui

a été remplacée en 2012, les autres devant être changées progressivement sur les budgets à venir.

Parallèlement à ces travaux, une unité de production d'eau chaude solaire a été installée pour l'alimentation en eau des douches de l'espace Jean-Jaurès permettant là aussi de réelles économies d'énergie.

Les factures définitives que nous recevrons en fin d'année nous permettront de tirer un bilan plus précis des économies énergétiques réalisées, mais nous sommes sûrs qu'elles viendront confirmer les premières analyses faites entre 2010 et 2011, qui, alors que nous n'étions qu'au début de notre programme pluriannuel, ont montré une chute de nos consommations de gaz de l'ordre de 250 000 kWh.

# Zoom sur le Projet de Rénovation Urbaine

## Groupe scolaire Langevin Paix Croizat

### 1. École Langevin-Paix

Le 21 septembre dernier, élèves, parents et partenaires étaient invités à découvrir le nouveau bâtiment de l'école Langevin réhabilité.



### 2. Démolition École Paix-Croizat



### 3. Projet final

Un tout nouveau groupe scolaire verra le jour en septembre 2014 avec :

- un gymnase qui sera mis à disposition des écoles et des associations
- une nouvelle école maternelle
- l'extension de l'école élémentaire actuelle.



Avec le soutien financier :







# Le chardon Rouge : Un bâtiment à haute qualité environnementale

Construit en 1970, ce bâtiment abritait pendant de longues années les sapeurs pompiers de la caserne de Tomblaine ainsi que leur famille. En 2010 la municipalité, sous l'impulsion d'Hervé FÉRON, s'est battue pour que ce bâtiment reste destiné au logement social.

En 2011, la municipalité de Tomblaine valide le projet de réhabilitation présenté par la S.L.H en partenariat avec la société Ecologia qui fera de ce bâtiment un exemple de qualité environnementale.

Le coût de cette réhabilitation aura été de 2 500 000 € HT. Un système de chauffage par géothermie a été réalisé en creusant 14 forages dans le sol, en y alliant une grosse pompe à chaleur et deux chaudières à condensation. L'isolation a été renforcée par 20 cm d'épaisseur, toutes les fenêtres bénéficient désormais d'un double vitrage.

Le bâtiment répond donc aux normes BBC (Basse Consommation), ce qui apportera une économie substantielle aux habitants, puisque la consommation d'énergie sera divisée par 4 !

Trente familles ont emménagé dans ce bâtiment performant.



Le Chardon rouge :  
Une belle réussite !



Le 8 octobre 2012, le bâtiment a été inauguré en présence d'Hervé Féron, député-maire de Tomblaine, André Bonal, président d'SLH, Raphaël Atlani, directeur d'SLH et de François Pélissier, directeur d'Ecologia.

## TOMBLAINE MARENCHÊNE

### Devenez propriétaire pour seulement 197 000€\*

Prochainement dans le cadre de l'accession sociale sécurisée votre pavillon de plus de 100m<sup>2</sup> avec 4 chambres garage et jardin.

LE NEUF AU PRIX DE L'ANCIEN

- ⇒ Panneaux solaires
- ⇒ Chaudière à condensation
- ⇒ Très Haute Performance Energétique (THPE)
- ⇒ Label Qualitel

**le nid**  
Un fait pour moi

Renseignements :  
LE NID  
31 Rue Grandville  
54000 NANCY  
contact@le-nid.fr  
www.le-nid.fr

d'une grande idée, nous avons fait un métier  
LES COOP HLM

\*sous conditions de ressources plafonnées



# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

## **Vous être propriétaire bailleur ou occupant ? Vous envisagez de faire des travaux dans votre maison ou appartement ?**

La Ville de Tomblaine, la Communauté urbaine du Grand Nancy et l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat ont signé en juin 2011 une convention d'une durée de 3 ans afin d'aider financièrement **les propriétaires bailleurs ou occupants du parc privé** sur les travaux portant sur :

- la réhabilitation du parc privé,
- la lutte contre l'habitat très dégradé, voire indigne,
- la maîtrise des loyers par les propriétaires bailleurs,
- la remise sur le marché de logements vacants,
- la maîtrise de l'énergie et la lutte contre la précarité énergétique,
- le maintien à domicile des personnes âgées.

Le diagnostic effectué en amont par la SPL Grand Nancy Habitat ayant démontré un besoin sur la lutte contre **la précarité énergétique et le maintien à domicile des personnes âgées**, la Commune de Tomblaine et la Communauté urbaine du Grand Nancy ont décidé, en complément des subventions de l'ANAH, de verser pour **les propriétaires occupants** des subventions pour les travaux liés à ces thématiques.

Avec l'apport de l'ANAH, de la CUGN et de la Ville de Tomblaine, c'est ainsi 1 463 560 € qui seront apportés en subventions sur trois ans pour l'amélioration de l'habitat privé à Tomblaine.



### **La SPL Grand Nancy Habitat se tient à votre disposition lors de permanences**

Tous les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> mercredis du mois de 10 heures à 12 heures en Mairie de Tomblaine, Place Goethe ;

Ou

Tous les mercredis après-midis de 14 heures à 17 heures  
ou tous les jeudis après-midis de 13 heures à 17 heures à  
la Maison de l'Habitat et du Développement Durable, Place  
de la République, Nancy.

Après être intervenue sur tout le parc public (Programme de Rénovation Urbaine/Rénovation du bâtiment « Le Chardon Rouge »,...) la Ville de Tomblaine en toute logique s'est engagée sur l'amélioration de l'habitat privé.

Si l'on considère aussi que la campagne d'incitation au ravalement de façades s'étend, Tomblaine change de look !





« Aux Actes Citoyens » RUFUS et les lycéens



Jean-Claude DREYFUS



Salle comble pour Caroline LOEB dans « Mistinguett, Madonna et moi » le 15 novembre



« Cosi fan Tutte » sous chapiteau



Les Baladins du Miroir, troupe belge



Succès populaire



Un public fidèle



Des événements en permanence



Avec la participation active de Tomblaine Danse (élèves de Sylvie Kurt)



Le chapiteau des Baladins du miroir



Dans la cour de la Ferme « Les Fourberies de Scapin »



Cérémonie d'ouverture avec Aurélie FILIPETTI, Ministre de la Culture, et Daniel PREVOST



Les personnes âgées amenées au théâtre en voitures d'époque





Quelques semaines avant le départ



La caravane publicitaire



Quelques minutes avant le départ



Bravo aux services espaces verts de la ville !



En direct sur France 2





Magnifique exposition « Une étape à Tomblaine » à la Salle des fêtes



La fête des sports : séance de gymnastique sur chaises



Une exposition pendant 3 semaines



La fête des sports avec Anne-Sophie MATHIS



La fête des sports : Tennis





Le village du Tour !



Des calicots réalisés par les Jeunes



Plus de 1000 personnes en maillot jaune ont dansé le madison



Le grand Bi réalisé en chantier-jeunes



On reconnaît Bernard THEVENET, Bernard HINAULT, Christian PRUDHOMME, directeur du Tour





Le stand de la ville de Tomblaine à la Foire internationale de Nancy



Gérard HOLTZ en plein air a joué « Le malade imaginaire »



Podium Départ



On se détend avant le départ



La fête partout !





Souvenir



La brocante des enfants



Fête au centre aéré



Attention, il faut bien viser !



Le kiosque de l'île aux Oies



Petite promenade sur l'eau





Les adjoints remettent des médailles aux gymnastes dans les écoles



Les feux de la Saint-Jean



Rencontre intergénérationnelle



Craquants !



NJP et « Aux Actes Citoyens » Johanna Jacques Sebastien en première partie de « Voices of Distinction »



Aux feux de la Saint-Jean, le grand Bi s'est embrasé





Basketteuses en herbe !



Ouverture du Salon d'Automne des Arts



C'est le cirque à Tomblaine !



ASPTT Nancy-Tomblaine, équipe de basket féminin avec son coach Pascal DIDIER



Cérémonie de la citoyenneté, les nouveaux électeurs



# Rondade Salto Graines de champions



Après une fin de saison exceptionnelle avec un titre de vice-champion de France benjamins en Division 1, le club « Rondade Salto » débute avec de nouveaux très bons résultats.

L'Open de Lorraine du 10 novembre était le premier rendez-vous du calendrier compétitif annuel et laisse envisager encore beaucoup de réussite aux gymnastes tomlainois.

Cette compétition servait de test chez les plus âgés.

Dans la catégorie « élite » (née en 1999 et avant), Emmanuelle MARREAUD réalise une belle performance en se classant première de la compétition féminine.

Du côté des plus jeunes, les garçons jouaient leur place au sein du collectif régional afin de participer aux stages organisés pendant les vacances scolaires.

Rondade Salto a fait un carton plein, car sur 10 gymnastes pouvant prétendre en faire partie, 10 ont été sélectionnés ! Preuve encore que Tomblaine est le meilleur club lorrain en terme de résultats.

Mais Rondade Salto ne se limite pas au plan régional et signe la qualification de 3 de ses gymnastes aux « coupes nationales » qui ont eu lieu à Metz le samedi 1<sup>er</sup> décembre. Parents et supporters ont pu participer en se rendant avec le bus municipal aux championnats de France.

Belle performance car cette compétition s'inscrit dans la filière « haut niveau » pour la préparation olympique.

Cette compétition regroupant en majorité des gymnastes du « Pôle France » ou du « Pôle Espoir », nos gymnastes de « club » ont été les « électrons libres » de l'épreuve « Gamba ». Malo GENAY, Théo NOBLET et Gabriel RETZMANICK nous ont montré leur savoir-faire.

Au cours de ce même week-end, l'équipe de Lorraine s'est alignée en championnat de France inter-comités.

Cette équipe de 4 gymnastes comptait dans ses rangs 3 Tomblainois, Lucas NOBLET, Matthias BLANDEAU et Malo GENAY Malo. Thomas JOLLAIN du club de Metz les accompagnera.

Le juge lorrain de cette compétition était lui aussi Tomblainois puisque Camille HOELTER officiait comme jury aux barres parallèles.

Il a obtenu son diplôme de juge niveau 4 et a été promu responsable des juges lorrains depuis la rentrée.

Il organise donc les formations, les examens et le montage du « collectif juge » pour les compétitions lorraines.

D'autres adhérents du club ont obtenu leur diplôme récemment Méлина KHIRI et Chloé GATTO, niveau 1, Gwenaëlle NATTER et Camille HAMANT, niveau 2, ainsi que Sébastien HOGNON et Dylan HOELTER niveau 3.

Félicitations à ces jeunes qui s'investissent bénévolement au sein de la gymnastique tomlainoise.

Les entraîneurs et dirigeants ne peuvent que se réjouir, que demander de plus que ces résultats exceptionnels, pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'association.

De 30 licenciés à sa création aux 300 pour l'année 2012, le chemin a toujours été bordé de plaisir et de passion pour ce sport magnifique, la gymnastique.

Dévouement récompensé par la création de « Classes sportives gym » au Collège Jean-Moulin de Tomblaine depuis septembre 2012.

Dans l'agenda de l'Association également : un stage à Munster (club de Boris NOACK entraîneur des masculins) très attendu par les gymnastes les plus performants du club durant les vacances à venir.

Toutes les infos du club sur [RondadeSalto.fr](http://RondadeSalto.fr)



# Alliance Judo 54

Depuis quelques années, l'Alliance Judo 54 s'est implantée également à Tomblaine.

Ce club s'adresse aux judokas motivés par la pratique du judo en compétition. Il rassemble un certain nombre de clubs partenaires en Meurthe-et-Moselle et se développe de plus en plus sur le site de Tomblaine.

Les professeurs sont Benjamin SCHVARTZ et Alexandre RENAULT.

Les jours et horaires d'entraînement :

- Enfants – 7 ans : lundi de 17 heures à 18 heures et mercredi de 10 heures à 11 h 30
- Enfants – 10 ans : lundi de 18 heures à 19 heures et mercredi de 10 heures à 11 h 30
- Enfants + 10 ans : lundi de 19 heures à 20 h 30
- Adolescents/Adultes : vendredi 20 h 30 à 22 heures

Le club propose de l'éveil au judo, du judo pour enfants, pour adolescents et pour adultes. Il propose également de la préparation aux compétitions de Judo.

L'école de judo désormais installée à Tomblaine est en train de se développer. On compte quatre-vingt adhérents dont une cinquantaine de jeunes Tomblainois. La voie vers la compétition et vers le haut niveau est ouverte.

Rappelons que le président Adil BELGAÏD détient un record de 7 titres de champion d'Afrique dans la catégorie des 81 kg. Il a participé trois fois aux Jeux Olympiques, à Atlanta en 1996, à Sydney en 2000 et à Athènes en 2004. Il a été triple champion du monde des Masters en moins de 81 kg, en moins de 90 kg et en toutes catégories. Il a été fait Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par le Premier ministre français en 2011.

Le judo à Tomblaine est entre de bonnes mains !



Adil Belgaïd, Président de l'association Alliance Judo 54



# Les jeunes Tomblainois récompensés de leur participation aux chantiers éducatifs

Dans le cadre de ses activités en direction des jeunes de 13 à 18 ans, le service d'animation de la ville de Tomblaine a mis en place différents chantiers éducatifs en partenariat avec le dispositif Ville Vie Vacances et la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle au courant de l'année – création de sculptures géantes, fabrication d'un grand bi, fabrication de vélos déjantés, distribution d'eau aux personnes âgées. Plus d'une vingtaine de jeunes ont été récompensés pour leur implication dans ces chantiers par un week-end au Futuroscope à Poitiers et visite de Paris « by night » les 9 et 10 novembre et une journée à Paris pour assister à un match de foot PSG/ Rennes le 17 novembre.



# Tomblaine sur glace

La Ville de Tomblaine, cette année, a loué une patinoire synthétique tout le mois de décembre. C'est un véritable événement festif pour les enfants et les adolescents tomblainois et tout a été pensé pour cela.

En effet, quand la patinoire fonctionne, elle est entourée de guirlandes de Noël, de sapins décorés et c'est en musique que l'on patine.

Pendant le temps scolaire, toutes les classes de toutes les écoles élémentaires de Tomblaine ont pu se succéder à la patinoire. Nos écoliers se sont essayés au patinage et pour les enfants des écoles, l'activité patinoire était bien évidemment gratuite.

Chaque soir, de 17 heures à 20 heures, les mercredis après-midi et les samedis en dehors du temps scolaire, la patinoire a fonctionné pour la modique somme de 3 euros (le prêt de patins et du casque de sécurité étant inclus).

Les trois premiers vendredis de décembre, des nocturnes ont été organisées de 20 heures à 22 heures. Patiner dans la nuit à la lumière des guirlandes de Noël fut un vrai plaisir, mais en plus, pour chacune de ces nocturnes, c'était de vrais musiciens qui accompagnaient les patineurs et à la fin de chacune de ces nocturnes vers 22 heures, le chocolat chaud était offert !

Pour organiser tout cela, l'équipe d'animation à l'Espace Jean-Jaurès s'est mobilisée avec les moniteurs de sport et deux classes du lycée Marie-Marvingt se sont également investies.



Ces jeunes ont mis beaucoup de passion à participer à l'organisation. Ils ont conçu des tracts pour en faire publicité, ils ont géré la patinoire, ils ont aidé les enseignants à chausser et à déchausser les enfants quand les classes participaient. Un coup de chapeau à tous ces jeunes qui ont fait en sorte que ce soit une fête pour tout le monde.





Le Centre de Loisirs est un site privilégié et apprécié de tous avec une équipe performante et des animations de qualité.

L'année 2012 fut riche en activités, jeux et sorties pour tous les enfants.

# ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement





# La restauration municipale fête ses 40 ans



## Qui n'y a pas déjeuné un jour ?

Enfant hier, papa aujourd'hui, grand-père demain.

J'y ai déjeuné et demain j'y déjeunerai encore. Aujourd'hui, ma fille y déjeune.

Créée en 1972, la restauration municipale est une institution pour les Tomblainois. Choix politique et fierté des élus qui sont attachés à ce service public, Tomblaine est une des seules communes de l'agglomération à ne pas sous-traiter ce service à des prestataires extérieurs.

**Une restauration de qualité :** Composée de produits frais, tous les menus sont équilibrés et préparés sur place par du personnel municipal pour un tarif accessible à tous. Depuis la rentrée scolaire de 2010, un repas bio est servi toutes les semaines. La restauration municipale confectionne environ 430 repas au quotidien.

**Un service de qualité :** Les personnels municipaux encadrent les enfants pendant le temps du repas dans un but éducatif. Ils leur expliquent comment sont cultivés les produits et les guident avec pédagogie sur les bienfaits nutritionnels. « Manger mieux, c'est manger sain »

En 2009, la ville de Tomblaine a investi pas moins de 950 000 € dans la cuisine centrale pour répondre à toutes les normes européennes.

Comme chaque année, la ville de Tomblaine est fière d'accueillir les parents dont les enfants fréquentent la restauration scolaire lors de 3 « repas-portes ouvertes ». Cette année, parents et enfants ont pu souffler les bougies sur un magnifique gâteau réalisé par nos services pour fêter les 40 ans de la restauration scolaire.

## Joyeux Anniversaire à la Restauration Municipale





# Léonard de Vinci fait s'envoler le char de la Saint Nicolas

Une belle réussite pour le char de Tomblaine réalisé par l'artiste Martine SAUVAGEOT avec les services techniques de la commune.

Le défilé sur la place Stanislas auquel le char de Tomblaine a participé a été placé sous le signe de la Renaissance, Tomblaine a décidé de mettre à l'honneur certaines inventions de Léonard de Vinci, telles que la vis aérienne ou l'ornithoptère.

Trois enfants du centre de loisirs déguisés en Léonard de Vinci, aviateurs et homme oiseau ont accompagné Saint Nicolas et son compère le père Fouettard.



Chantal GEORG, Adjointe au Maire et les services techniques.



## Tomblainois... L'hiver arrive !



Dans le cadre de chutes de neige ou de verglas, les trottoirs ou la voie publique, si elle n'en comporte pas, doivent être dégagés

sur une largeur d'environ 1 m devant toutes les propriétés. En cas de verglas, les trottoirs doivent être saupoudrés de sable, de cendres, de sel ou de sciure de bois pour prévenir tous risques d'accidents.

La neige et la glace sont à mettre sur tas et ne doivent en aucun cas être jetées sur la chaussée.

Le déneigement est de compétence communautaire, mais les services techniques municipaux procéderont au dégage-ment de l'ensemble des voies de circulation par ordre de priorité.

Il est important de se montrer solidaire surtout si une personne est âgée ou handicapée et qu'elle ne peut pas dégager son trottoir.

Des bacs de sel sont répartis dans Tomblaine et à disposition des particuliers uniquement pour les interventions sur le domaine public.

En cas de problème, vous pouvez contacter la mairie au 03.83.29.44.70 pendant les heures d'ouverture (8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures du Lundi au Samedi)



La saleuse est prête à intervenir dans les rues de Tomblaine.

## Trois nouveaux véhicules



La commune de Tomblaine vient de se doter de 3 nouveaux véhicules pour renouveler son parc automobile :

- 1 petit utilitaire pour le Foyer des personnes âgées Marcel Grandclerc. C'est un véhicule très accessible et destiné à assurer quotidiennement le portage des repas ainsi que ponctuellement le transport de nos personnes âgées.
- 1 utilitaire de grande capacité pour le service animation de l'Espace Jean Jaurès. Ce véhicule servira aux associations et permettra le transport du matériel lors de nos diverses manifestations.
- 1 minibus de 9 places dédié au transport des enfants de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.



## Tomblaine surfe sur la vague du net



Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau site internet de la Commune de Tomblaine.

Le site a été réalisé conjointement par le service informatique (David GAUVAIN) et le service communication (Sylvie JOLLAIN & Damla ASLAN) sous la responsabilité de l' élu Alexandre HUET.

Un site qui se veut fonctionnel, dynamique et convivial. Vous y retrouverez toutes les actualités municipales, les temps forts, les projets de la commune et l'agenda des manifestations. Des informations pratiques sont à votre disposition dans différentes rubriques :

- Accueil
- Vie municipale
- Urbanisme
- Solidarité
- Écoles - Enfance
- Sport – Culture
- Publications
- Archives

Depuis son lancement, le 5 avril 2012, soit un peu plus de 6 mois, Tomblaine.fr c'est :

- 21 889 visiteurs.
- 83 588 pages visitées.

**Samedi 7 juillet 2012, jour du Tour de France, nous avons atteint une pointe de 2 524 visiteurs en une journée.**

La popularité de Tomblaine.fr progresse, nous sommes actuellement à une centaine de visiteurs par jour.

Alors venez nous rejoindre sur



## QR Code - Tomblaine.fr



Le QR Code est un code barre à 2 dimensions qui permet de stocker des informations numériques (textes, adresses de site web, etc.). Il peut être déchiffré à partir d'un téléphone mobile équipé d'un appareil photo. Imprimés sur un support ou placé dans l'environnement urbain, aujourd'hui les QR Codes sont de plus en plus présents dans le quotidien. Vous pourrez maintenant

retrouver toutes les infos sur Tomblaine en un scan.

### Comment configurer votre mobile ?

Pour lire les QR Codes, votre mobile doit être équipé d'un appareil photo et d'un logiciel de décodage approprié. De nombreux lecteurs différents existent, vous pouvez vous aider des liens

ci-dessous pour trouver celui adapté à votre modèle de mobile :

#### Pour iPhone

Différentes applications, gratuites ou payantes, sont disponibles sur l'App Store

#### Pour Android

Différentes applications sont disponibles sur l'android market.

## Remise des prix

# Maisons fleuries



C'est ainsi que le 13 octobre dernier, nous nous sommes retrouvés à l'Espace Jean-Jaurès pour fêter les 94 lauréats du concours 2012 des maisons fleuries. Bambou piqué d'une rose, livre sur les jardins et diplôme ont été remis par le maire et les élus en récompense des efforts déployés.

Ces efforts, additionnés à ceux des services municipaux, ont permis à tous de bénéficier cette année encore, d'un environnement visuel et olfactif de qualité.

Encore un grand merci.

Malgré les conditions météorologiques épouvantables de la fin de printemps et du début d'été, les Tomblainoises et Tomblainois ont encore rivalisé d'imagination et de talent dans le fleurissement de leur habitation.

Jean-Pierre LAURENCY préside le « jury des maisons fleuries » dans lequel se trouvent Jules GODIN, Serge STRACH, Alexandre HUET, Francis NOËL et Jean-Claude DUMAS.





## Une délégation à Hasbergen



La ville de Tomblaine est jumelée avec la ville d'Hasbergen, région de Basse-Saxe depuis 1987.

Une délégation d'élus et de représentants d'associations locales a été reçue à Hasbergen le 2<sup>e</sup> week-end de septembre.

Cette rencontre a permis d'envisager des échanges culturels, sportifs ou festifs pour les mois à venir, pour renforcer les liens amicaux de 20 ans entre Hasbergen et Tomblaine.

Au cours de cette rencontre, des rendez-vous ont été pris avec les associations Tempo, Rondade Salto, et le GSA Tomblaine,

Suite à un échange franco-allemand qui s'est déroulé en octobre entre une classe de Hasbergen et Tomblaine, un projet de correspondance entre les écoles élémentaires des deux communes est en cours de réflexion.

Le comité de jumelage serait heureux d'accueillir toute personne voulant s'investir dans les relations avec Hasbergen et peut-être d'autres pays ? Ou tout simplement toute personne parlant bien l'allemand, souhaitant participer ponctuellement aux réceptions de nos amis d'Hasbergen.

Rejoignez-nous en prenant contact avec : Christiane DEFAUX, présidente du comité de jumelage, 3 avenue de la Paix, Tomblaine, tél : 03.83.33.27.48 ou 03.83.33.27.50

Par ailleurs, c'est avec surprise et avec beaucoup de plaisir que les élus ont découvert à proximité de la « Tomblaine Platz » sur un rond point très fréquenté, un vélo peint en jaune pour évoquer à Hasbergen l'étape du Tour de France qui s'est déroulée le 7 juillet 2012 à Tomblaine.



## Comité Local pour l'Emploi



Le Comité Local pour l'Emploi a pour objectif d'accueillir et d'accompagner les bénéficiaires du RSA (100 bénéficiaires dans le cadre du contrat d'insertion du CCAS de Tomblaine).

Il accompagne également les personnes pour la constitution de dossier handicap et l'ouverture des droits à la retraite, la constitution des dossiers de demande de financement pour l'insertion professionnelle dans le cadre de l'APRE (Aide Pour le Retour à l'Emploi).

La Mission Locale, quant à elle, accueille et accompagne les jeunes de moins de 26 ans de Tomblaine :

- elle apporte une aide à la mise en page de curriculum vitae, à la rédaction de lettres de motivation, et à la formation à internet,
- elle informe ponctuellement :
  - à l'aide à l'embauche,
  - au licenciement.
- elle fait un diagnostic de la situation,
- elle explique toutes les prestations possibles,
- elle oriente.

Le référent local est le lien et le prescripteur pour tous ces dispositifs. Il informe sur les types de contrats, les ruptures de contrats et renseigne les différentes aides consacrées aux employeurs pour le recrutement.

### Renseignements pratiques :

Comité Local pour l'Emploi  
Place Herbuvaux (au-dessus de la Poste)  
54510 Tomblaine.

Ouverts du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, les vendredis de 8 h 30 à 12 heures.

- Permanence de la Mission Locale : tous les mardis et vendredis de 14 heures à 17 heures.
- Permanence CPAM : tous les vendredis de 8 h 30 à 11 h 30, sauf pendant les vacances scolaires.



## Sur le mur : notre Histoire

**Souvenez-vous :  
face à la mairie  
à l'arrière de la  
salle des fêtes,  
il y avait un mur  
qui était plutôt  
en mauvais état  
et il fallait  
le rénover.**



Il a été demandé à une artiste bien connue de Tomblaine, Martine SAUVAGEOT, de peindre sur ce mur une superbe fresque représentant une scène de vie de la ferme de Tomblaine au début du XX<sup>e</sup> siècle. Cette belle fresque en couleur sépia a été inspirée d'une carte postale.

Lorsque l'artiste a commencé à travailler sur son échafaudage, nombreux étaient les vieux Tomblainois qui s'arrêtaient parce qu'ils étaient étonnés, certains racontant que lorsqu'ils étaient petits, ils venaient à la ferme chercher des œufs ou du lait, d'autres passants moins anciens à Tomblaine s'intéressaient au travail de l'artiste, posaient des questions, mais de toutes façons, tout le monde était enthousiaste.

La fresque a été inaugurée, en présence d'une assemblée nombreuse. Nous regrettons que la presse n'ait pas mis ce travail en valeur. Alors que l'opposition municipale s'était abstenue quand il avait fallu prendre la décision de réaliser cette fresque, aujourd'hui, tout le monde se réjouit du résultat.

À présent, la ferme de Tomblaine est en vente et la ville souhaite l'acheter pour que sa qualité architecturale soit préservée.

**En réalisant cette fresque, nous avons souhaité vous poser publiquement la question :  
Souhaitez-vous que la ville achète ou non la ferme ?**

Un groupe de travail a été constitué pour tenter de démontrer le grand intérêt architectural, patrimonial, historique de la ferme et

six jeunes étudiants en dernière année d'architecture participent également à ces recherches.

Il apparaît d'ores et déjà que la ferme daterait au moins de l'époque de la Renaissance. Elle a été ensuite la propriété de la famille De Wendel, du Comte Molitor et Pasteur y a même séjourné quelques temps pour y travailler.

Tomblaine ayant été dynamitée par les Allemands à la fin de la guerre, il ne reste que très peu de choses au niveau architectural et les élus pensent qu'il est important de préserver ce beau bâtiment. À l'intérieur, on y trouve des pierres de taille, d'énormes poutres apparentes, un colombier...

La ferme mériterait d'être restaurée et d'abriter dans le futur des services publics et, pourquoi pas, la Bibliothèque municipale, par exemple !

**Dans le cadre des travaux de recherches qui sont effectués, nous lançons un appel :**

**Si vous détenez un document quel qu'il soit papiers officiels, journal, carte postale ou autres, faites-nous le savoir, adressez-vous à Martine Bouf, responsable de la Bibliothèque Municipale. Nous vous rendrons ces documents après les avoir photocopiés. Ils nous serviront à reconstituer l'histoire de la ferme.**



## Réunions de quartiers

C'est en automne cette année que nous avons organisé les six réunions de quartiers avec la population. Cela donne toujours l'occasion d'avoir des discussions intéressantes, constructives et bien sûr, on y parle du vivre-ensemble.

Les incivilités, les difficultés à se côtoyer sont souvent relevées, mais il apparaît que trop souvent, de gros efforts restent à faire pour que la vie soit agréable les uns à côté des autres. Alors, nous lançons un appel à la citoyenneté sur quelques thèmes qui reviennent régulièrement :

- Ne prenez pas les sens interdits en voiture. Au-delà bien évidemment de l'infraction grave au code de la route, vous mettez vraiment la vie des autres en danger. Quelques rues sont souvent l'objet de ces infractions comme par exemple la rue Léo-Lagrange.
- Les déjections canines sont également souvent un sujet de mécontentement des habitants. Si vous êtes propriétaire d'un chien, respectez les autres en ramassant les déjections de votre chien.

Enfin, une question revient très souvent, celle du très haut débit. Il a été expliqué aux habitants que le très haut débit internet n'est pas de la compétence du maire ou des élus municipaux, mais cela ne nous a pas empêchés de travailler pour trouver des solutions. Aujourd'hui, la Communauté Urbaine du Grand Nancy, qui a tardé à développer la fibre optique sur Tomblaine, prévoit de couvrir tout Tomblaine pour fin 2014.

Parallèlement, nous avons travaillé avec France Télécom Orange. Le très haut débit arrive à Tomblaine par le fil de cuivre (fil de téléphone), à partir d'un répartiteur situé à Saint-Max. Plus on s'éloigne de ce répartiteur, plus on perd de la puissance, ce qui explique que du côté Nord de Tomblaine, on a du très haut débit. Plus on va vers le Sud, moins on a de débit. C'est pourquoi la



commune a vendu, il y a dix-huit mois, à France Télécom Orange une parcelle de terrain au Sud de Tomblaine pour permettre de tirer de la fibre optique depuis le répartiteur de Saint-Max jusque sur cette parcelle où un sous-répartiteur a été installé.

Fin janvier, tout le Sud de Tomblaine devrait, grâce à cette opération, pouvoir bénéficier du très haut débit par le fil du téléphone. Les seules rues qui ne sont pas concernées pour des raisons techniques sont : le boulevard Victor-Hugo, une partie de la rue Léon-Blum, la rue Joliot-Curie et la rue Edmond-About. Mais ces quelques rues devraient pouvoir accéder au très haut débit fin 2014 par la fibre optique.

Rappelons que la ville de Tomblaine a été particulièrement novatrice sur ces nouvelles technologies puisque l'école élémentaire Jules Ferry a été la première école numérique en milieu urbain de Meurthe-et-Moselle. Toutes les classes ont été dotées de tableaux blancs interactifs, des meubles mobiles permettent de déplacer facilement des ordinateurs portables avec lesquels les enseignants peuvent travailler en réseau avec des groupes de huit enfants. À chaque fois, l'interactivité et le numérique arrivent en complémentarité des méthodes traditionnelles (car le bon vieux cahier et le bon vieux tableau noir sont encore utilisés) pour ouvrir à nos enfants les portes du XXI<sup>e</sup> siècle.

À la rentrée de septembre 2012, c'est l'école Langevin qui est devenue école numérique. À l'école Brossolette, un des deux bâtiments a été équipé et le deuxième le sera début 2013.

Ainsi, à Tomblaine, l'École de la République est au rendez-vous de la modernité pour former des citoyens libres et éclairés.





## Décès

---



### **Monsieur Jean-François JEANNOT**

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Jean-François JEANNOT mercredi 8 août 2012 à l'âge de 52 ans.

Jean-François JEANNOT était employé municipal et était issu d'une grande famille de Tomblaine.

Il avait travaillé durant 30 ans à l'usine MALORA à divers postes et en particulier au vernissage et à l'expédition jusqu'à la fermeture de l'entreprise.

Il a été embauché aux Services techniques de la ville de Tomblaine en 2010 et était très apprécié de l'ensemble de ses collègues, ainsi que des élus municipaux.

Nous garderons de lui le souvenir d'un homme discret, attachant et très travailleur.

La municipalité et ses collègues ont adressé leurs sincères condoléances à toute sa famille.



### **Monsieur Jean-Marie SCHITTLY**

Nous avons appris également avec tristesse le décès de Jean-Marie SCHITTLY le 10 août 2012 à l'âge de 63 ans.

Marié, père de 2 enfants et 4 fois grand-père, Jean-Marie SCHITTLY avait été conseiller municipal à la mairie de Tomblaine de mars 1989 à mai 1992.

De 1967 à 1987, il a travaillé au Ministère de la Défense dans un service administratif où il a terminé chef du personnel civil.

Puis, il a travaillé 4 années à la Direction Régionale des Affaires Culturelles à Metz pour le Ministère de la Culture.

Il a ensuite été pendant 5 ans Secrétaire Général du syndicat FO dans le domaine culturel.

De 1997 à 2008, il a travaillé à l'École d'Architecture de Nancy au service administratif.

Jean-Marie SCHITTLY était particulièrement apprécié. Homme de conviction, il avait une passion pour la politique et il aimait en discuter sereinement chaque fois qu'il rencontrait ses anciens collègues du Conseil municipal.

Le maire et les conseillers municipaux ont adressé leurs sincères condoléances à son épouse et sa famille.

## Un défibrillateur au Centre de Loisirs Léo-Lagrange



Après les locaux de l'espace Jean-Jaurès et le club House du GSA Tomblaine, c'est autour du Centre de Loisirs de Tomblaine d'être doté d'un défibrillateur.



De nombreuses infrastructures non municipales à Tomblaine en sont pourvues par ailleurs : Stade Marcel-Picot, Collège, Lycées, Stade Raymond-Petit, Maison régionale des Sports, COSEC, piscine du Lido.

Mais chaque fois qu'une structure municipale en est dotée, la municipalité souhaite qu'une séance de sensibilisation et de formation soit proposée aux potentiels utilisateurs.

Ce sont donc deux sapeurs-pompiers professionnels de la caserne de Tomblaine qui ont expliqué, lundi 12 novembre, en présence du maire, le fonctionnement d'un défibrillateur aux personnels municipaux qui travaillent dans ces bâtiments.

En effet, chacun peut être confronté à une situation d'urgence et peut être amené à devoir s'en servir.

Mais des panneaux signalant le défibrillateur seront apposés également à l'extérieur, afin que les riverains sachent aussi qu'il y a cette possibilité de secours.

Parallèlement, il est proposé à tous les personnels municipaux une formation aux premiers secours.



## Félicitations

Le 27 septembre 2012, le Conseil Municipal a mis à l'honneur trois jeunes fraîchement diplômés du CAP, suite à un apprentissage dans les services municipaux :

Élodie BILLANT a suivi son apprentissage au sein de l'École maternelle La Paix/Croizat et a obtenu son CAP-Petite Enfance sous la responsabilité de Nadine FERNANDES.

Céline RUBERT a effectué son apprentissage au sein de l'École Jules Ferry et a obtenu son CAP-Petite Enfance sous la responsabilité de Nathalie JEANNOT.

Aurélien HARTZ a suivi son apprentissage au sein du Foyer Marcel Grandclerc et a obtenu avec succès son CAP d'Agent Polyvalent de la Restauration sous la responsabilité de Brigitte FUNCK.

Il faut reconnaître la qualité et l'investissement des personnels municipaux qui encadrent ces jeunes dans leur formation. Depuis que la commune de Tomblaine embauche des jeunes en apprentissage, 100 % des apprentis ont réussi à l'examen du CAP.

Très fiers de leur réussite, Hervé FERON et Christiane DEFAUX leur ont remis un cadeau au nom du Conseil Municipal.



## Accueil des nouveaux Tomblainois

Comme chaque année, Hervé FERON et les adjoints au maire ont accueilli une quarantaine de nouveaux Tomblainois.

Après une rapide présentation historique de la ville, le maire a rappelé l'importance des services publics municipaux et a détaillé les différentes politiques locales, culturelles, environnementales, cadre de vie...

Plusieurs chefs de service étaient également présents pour répondre aux questions des habitants.

La matinée s'est poursuivie par une visite de la ville en bus municipal pour permettre de situer différents bâtiments de la commune (bibliothèque, restaurant Léo Lagrange, Foyer Marcel Grandclerc...) et s'est terminée par un apéritif convivial.



## Liste Demain Tomblaine

### Les finances communales entrent dans le dur...

Les travaux désormais commencés à l'école Langevin La Paix et à l'Espace Jean Jaurès représentent un investissement très important pour la commune : 9 millions d'euros vont être dépensés grâce à des emprunts bancaires qui devront être remboursés lors des prochaines années.

Nous avons voté ces projets et nous sommes favorables à l'achat de la ferme de Tomblaine, qui fait partie du patrimoine historique de la commune.

Ce patrimoine doit être, à notre époque, préservé : rappelons-nous que le château de Tomblaine a été démoli dans les années 50 pour construire des logements à la place.

Même si, à Tomblaine, les impôts locaux ont moins augmenté que dans les autres communes de la communauté urbaine, il faudra à l'évidence faire des économies.

Dans un contexte national où il est également envisagé de continuer à baisser les dotations aux collectivités locales, c'est une nécessité qui va s'imposer à tous.

Le délégué des élus de la liste DEMAIN TOMBLAINE, Claude GODFRIN.

## Groupe des élus Socialistes et Républicains

### Les finances communales sont parfaitement maîtrisées

Les travaux pour l'école La Paix-Langevin, l'école maternelle La Paix Croizat et l'Espace Jean Jaurès représenteront en tout 7 356 000 €, qui ne sont pas tous à la charge de la Commune, puisqu'il faut déduire les participations du Conseil Général, de l'État et du FEDER (Fond Européen), ce qui minore considérablement cette somme.

Les élus d'opposition de la liste « Demain Tomblaine » qui ne sont plus que 3 régulièrement présents au Conseil Municipal semblent ignorer tout cela. Le maire se tient à leur disposition pour leur expliquer le budget et les délibérations qui sont d'ailleurs votées à l'unanimité au Conseil Municipal de Tomblaine.

La majorité de gauche au Conseil Municipal est fière d'investir de façon volontariste dans l'école publique, la culture, le sport, l'action sociale, la préservation du patrimoine (acquisition de la Ferme, classement des Îles du Foulon et de l'Encensoir en Espace Naturel Sensible).

Le maximum des partenariats étant systématiquement sollicité, la commune est endettée raisonnablement et les générations à venir ne seront pas pénalisées.

C'est également une erreur de dire que les impôts de Tomblaine ont moins augmenté qu'ailleurs, puisque cela fait 9 ans que les taux d'imposition à Tomblaine n'ont pas augmenté du tout.

Quant aux dotations de l'État elles ont baissées de 8,5 % pendant le mandat de Monsieur Sarkozy.

Les élus de la majorité à Tomblaine travaillent pour vous.

Groupe des élus socialistes et républicains.

### ENTREPRISE OTTER

Télévision - Electroménager - Antenne - Electricité -  
Chauffage Electrique - Pompe à Chaleur - Aérothermie  
34 Boulevard Henri Barbusse  
54510 TOMBLAINE  
☎ : 03.83.21.37.92 📠 : 03.83.21.81.52



### Matériel Informatique - Solutions d'impression

Adresse : 58 Place Loritz - 54000 NANCY  
Téléphone : 03 83 32 04 20  
Email : [contact@lbisystems.com](mailto:contact@lbisystems.com)



# BCC

GROS ŒUVRE-VRD-TERRASSEMENT

183, rue de la Rotonde - BP 15  
5 4 6 7 0 C U S T I N E S

Tél. 03 83 20 95 83 - Fax 03 83 20 94 16  
Mail : bcc5@wanadoo.fr



## GARAGE JEANMAIRE S.A.S.

Vente véhicules neufs et d'occasion  
Réparation toutes marques  
mécanique et carrosserie

5, rue Camélinat - 54510 TOMBLAINE  
Tél. : **03 83 29 41 26**  
Fax 03 83 20 95 14

## BOSPHORE II

RESTAURATION RAPIDE  
KEBABS, SANDWICHES

03 83 21 47 89

LE MEILLEUR KEBAB DE TOMBLAINE

OUVERT 6/7J

DU MARDI AU SAMEDI

DE 11H30 À 14H00 ET DE 18H00 À 23H00

LE DIMANCHE DE 12H À 14H ET DE 18H À 23H00

JOURS FÉRIÉS FERMÉS À MIDI



## MAINTENANCE ET EXPLOITATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES

### ENERLOR SAS

12 Rue de la Seille  
54320 MAXEVILLE

Tél. : 03 83 57 47 90 - Fax : 03 83 56 11 46  
seem@enerlor.com

Contact : M. DRON Eric - Président

# LE DOMAINE LAVOISIER

A TOMBLAINE  
RUE DU PONT DE PIERRE  
ALLEE LAURENT LAVOISIER



UN NOUVEAU QUARTIER  
RESIDENTIEL AVEC UNE BELLE  
ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

UNE RESIDENCE  
ALPHA REALISATIONS  
RENSEIGNEMENTS ET VENTES

☎ 03.87.62.50.59  
☎ 03.87.62.17.16

- Appartement avec terrasse,
- Villas individuelles avec jardin,
- 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - pièces,
- Prestations de qualité,
- Livraison à partir de 2013,
- Environnement exceptionnel pour les jeunes, les familles et les seniors, acquéreurs et investisseurs.



Réouverture de votre agence rénovée

# CIC Tomblaine

courant mars

► **Place René Herbuvaux**  
**54510 Tomblaine**  
**Tél. 03 83 45 04 30**

**CIC Est**

**Parce que le monde bouge.**

Banque CIC Est - Société anonyme au capital de 225 000 000 € - 31, rue Jean Wenger-Valentin 67000 Strasbourg - 754 800 712 RCS Strasbourg - Banque régie par les articles L.511-1 et suivants du Code Monétaire et Financier - Pour les opérations effectuées en sa qualité d'intermédiaire en opérations d'assurance ORIAS 07 026 287 (www.orias.fr), contrats d'assurance souscrits auprès de ACM VIE et ACM IARD et distribués sous la marque CIC Assurances.

**cic.fr**



**Auchan Drive.fr**

Cliquez, c'est chargé !

Service  
GRATUIT



# Auchan Tomblaine

## Vos courses sur internet :

Paiement  
en ligne ou  
sur place.



en 5 minutes



à prix Auchan

Inscrivez-vous sur [www.auchandriv.fr](http://www.auchandriv.fr)



5

Destinations Vacances  
Mer & Montagne

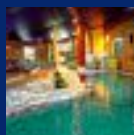
- Méditerranée
- Alpes
- Atlantique



Évadez-vous en France !

**AEC - LES VILLAGES VACANCES**

Hébergeur des classes de neige de Tomblaine



**Offrez-vous des séjours**

à thème, détente,  
découverte,  
randonnées, sportifs...



À la semaine ou en courts séjours.

**À découvrir en famille ou entre amis**

Pension complète, demi-pension ou location.  
Clubs enfants de 3 mois à 18 ans  
en vacances scolaires.

**Pour tous renseignements et réservations**

Tél. 04 50 02 90 74 - [contact@aec-vacances.com](mailto:contact@aec-vacances.com)

[www.aec-vacances.com](http://www.aec-vacances.com)



**LORRAINE GRAPHIC**  
I M P R I M E R I E

Partenaire  
de tous  
vos projets

2a, rue du Réservoir  
54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU  
Tél. 03 83 74 62 00  
Fax 03 83 73 92 32

[imprimerie@lorrainegraphic.fr](mailto:imprimerie@lorrainegraphic.fr)  
[www.lorrainegraphic.com](http://www.lorrainegraphic.com)



